



Plusieurs changements à la Commission Sportive de Montréal

Montréal, le 2 février 2017 – Les membres de l’assemblée générale, sous la proposition du Conseil d’administration, ont voté à l’unanimité, le 16 novembre 2016, une résolution en faveur d’un changement de nom pour l’organisation, alors que la Commission Sportive Montréal-Concordia Inc. devenait la Commission Sportive de Montréal Inc. (CSM).

La réflexion, qui avait été entamée depuis quelques temps, visait à actualiser le nom, ainsi que les objets en fonction de la réalité d’aujourd’hui. Ce changement permet d’éviter la confusion autour du nom de l’organisation, alors que la région représentée aux Jeux du Québec est la région de Montréal et que certains faisaient un lien qui n’existe pas avec l’Université Concordia. « Nos mandats font en sorte de toucher plus que le territoire attiré par les Jeux du Québec. Ce changement permettra non seulement d’actualiser les outils de communication de l’organisation, mais aussi les lettres patentes, chose qui n’avait pas été faite depuis 1973 », de dire M. Richard Blanchette, président du Conseil d’administration. Les coordonnées de la CSM demeurent les mêmes.

À propos de la Commission sportive de Montréal

La CSM est un organisme à but non lucratif, incorporé en 1973, qui agit auprès de la communauté sportive sur le territoire de l’« ex-ville » de Montréal. À ce titre, elle regroupe les associations sportives régionales et les clubs qui en sont membres dans 43 disciplines sportives. Son rôle principal est de soutenir le développement du sport amateur sur son territoire. Elle assume également la gestion de programmes au plan régional et municipal.

Ses principaux mandats sont le développement et la promotion du sport, la coordination des Jeux du Québec pour la région de Montréal, en lien avec Sport-Québec et sous mandat du SLIM, l’organisation des Jeux de Montréal pour l’Île de Montréal, la Soirée des Lauréats montréalais, la gestion du 8110 Boulevard St-Michel pour les membres, la coordination des réservations de plateaux sportifs extérieurs (terrains naturels et synthétiques à l’exception des sports de balles) pour les neuf arrondissements de l’« ex-ville » de Montréal et les services aux membres (associations régionales et clubs sportifs) pour leur vie associative et administrative.

- 30 -

Source : Commission Sportive de Montréal Inc.

Renseignements et demandes d’entrevue :

Nom du responsable : Danny Hill
Titre : Directeur général
Téléphone : 514 722 2551 poste 105
Courriel : dhill@csm-sport.ca